

**UNIVERSITE DE RENNES 1
LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE RENNES 1**

**VU la loi n°2007-1199 du 10 août 2007
Vu l'arrêté du 22 mars 2011
VU la proposition du Doyen de la Faculté
des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques**

**COMPOSITION DU JURY
DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN PHARMACIE**

DFGSP 2 (2^{ème} année)

Article 1 :

Sur proposition du Doyen, le Président de l'Université arrête ci-après la liste des membres du jury :

Président :

Madame SERGENT Odile Professeur des Universités

Membres :

Monsieur	DELALANDE Olivier	Maître de Conférences
Monsieur	DOLLO Gilles	Maître de Conférences
Madame	DUMONT Bénédicte	Enseignant de langues
Monsieur	FAILI Ahmad	Professeur des Universités
Monsieur	GOUAULT Nicolas	Maître de Conférences
Monsieur	LE FERREC Eric	Maître de Conférences
Madame	MARTIN-CHOULY Corinne	Maître de Conférences
Madame	MOREL Isabelle	Professeur des Universités - Praticien Hospitalier
Madame	NOURY Fanny	Maître de Conférences
Madame	PINEL Marie-Laure	Maître de Conférences

Pour l'année universitaire 2018-2019

Article 2 :

En cas de modification dans la composition du jury, un nouvel arrêté devra être pris pour nommer le(s) nouveau(x) membre(s).

Fait à Rennes, le 23 octobre 2018

**P/Le Président et par déléguation
La Directrice de la DFVU**

Catherine JOLY

**UNIVERSITE DE RENNES 1
LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE RENNES I**

VU la loi n°2007-1199 du 10 août 2007
Vu l'arrêté du 22 mars 2011
VU la proposition du Doyen de la Faculté
des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques

**COMPOSITION DU JURY
DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN PHARMACIE**

DFGSP3 (3^{ème} année)

Article 1 :

Sur proposition du Doyen, le Président de l'Université arrête ci-après la liste des membres du jury :

Président :

Madame GOUGEON Anne Professeur des Universités

Membres :

Madame	BEGRICHE Karima	Maître de Conférences
Monsieur	BOUSTIE Joël	Professeur des Universités
Madame	BRANDHONNEUR Nolwenn	Maître de Conférences
Madame	DION Sarah	Maître de Conférences
Monsieur	DONNIO Pierre-Yves	Professeur des Universités
Madame	LE PABIC Hélène	Maître de Conférences
Madame	MARTIN-CHOULY Corinne	Maître de Conférences
Madame	PATRIARCHE-PATY Nathalie	Enseignant de langues
Monsieur	RENAULT Jacques	Maître de Conférences
Madame	SPARFEL Lydie	Professeur des Universités
Madame	TOMASI Sophie	Professeur des Universités

pour l'année universitaire 2018-2019.

Article 2 :

En cas de modification dans la composition du jury, un nouvel arrêté devra être pris pour nommer le(s) nouveau(x) membre(s).

Fait à Rennes, le 23 octobre 2018

P/Le Président et par délégation
La Directrice de la DFVU

Catherine JOLY

**UNIVERSITE DE RENNES 1
LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE RENNES 1**

VU la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007
Vu l'arrêté du 8 avril 2013
VU la proposition du Doyen de la Faculté
des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques

**COMPOSITION DU JURY
DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN PHARMACIE**

DFASP1 - (4^{ème} année)

Article 1 :

Sur proposition du Doyen, le Président de l'Université arrête ci-après la liste des membres du jury :

Président :

Monsieur VERNHET Laurent Professeur des Universités

Membres :

Madame	BACLE Astrid	Assistante hospitalo universitaire
Monsieur	DONNIO Pierre-Yves	Professeur des Universités – Praticien Hospitalier
Monsieur	FAILI Ahmad	Professeur des Universités
Monsieur	GICQUEL Thomas	Maitre de Conférences
Monsieur	GILOT David	Maitre de Conférences
Madame	GOUGEON Anne	Professeur des Universités – Praticien Hospitalier
Monsieur	JEAN Mickaël	Maitre de Conférences
Madame	PATRIARCHE Nathalie	Enseignant en Langues
Monsieur	RENAULT Jacques	Maitre de Conférences
Madame	SPARFEL Lydie	Professeur des Universités

pour l'année universitaire 2018-2019

Article 2 :

En cas de modification dans la composition du jury, un nouvel arrêté devra être pris pour nommer le(s) nouveau(x) membre(s).

Fait à Rennes, le 21 novembre 2018

La responsable du service
Scolarité Santé

Valérie ROGER-UBÉDA

P/Le Président et par délégation
La Directrice de la DFVU

Catherine JOLY

**UNIVERSITE DE RENNES 1
LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE RENNES 1**

VU la loi n°2007-1199 du 10 août 2007
VU l'arrêté du 8 avril 2013
VU la proposition du Doyen de la Faculté
des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques

**COMPOSITION DU JURY
DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN PHARMACIE**

DFASP2 (5^{ème} année)

Article 1 :

Sur proposition du Doyen, le Président de l'Université arrête ci-après la liste des membres du jury :

Président :

Monsieur LE CORRE Pascal Professeur des Universités – Praticien Hospitalier

Membres :

Monsieur	GAMBAROTA Giulio	Professeur des Universités
Monsieur	GICQUEL Thomas	Maître de Conférences
Monsieur	LE FERREC Eric	Maître de Conférences
Madame	MOREL Isabelle	Professeur des Universités – Praticien Hospitalier
Madame	SERGENT Odile	Professeur des Universités

Pour l'année universitaire 2018-2019

Article 2 :

En cas de modification dans la composition du jury, un nouvel arrêté devra être pris pour nommer le(s) nouveau(x) membre(s).

Fait à Rennes, le 11 février 2019

**P/Le Président et par délégation
La Directrice de la DFVU**


Catherine JOLY

**UNIVERSITE DE RENNES 1
LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE RENNES 1**

VU la loi n°2007-1199 du 10 août 2007
Vu l'arrêté du 8 avril 2013
VU la proposition du Doyen de la Faculté
des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques

**COMPOSITION DU JURY
DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN PHARMACIE**

Filière recherche (6^{ème} année)

Article 1 :

Sur proposition du Doyen, le Président de l'Université arrête ci-après la liste des membres du jury :

Président :

Madame SERGENT Odile Professeur des Universités

Membres :

Monsieur GAMBAROTA Giulio Professeur des Universités
Monsieur LAGENTE Vincent Professeur des Universités
Madame SPARFEL Lydie Professeur des Universités

Pour l'année universitaire 2018-2019

Article 2 :

En cas de modification dans la composition du jury, un nouvel arrêté devra être pris pour nommer le(s) nouveau(x) membre(s).

Fait à Rennes, le 23 octobre 2018

**P/Le Président et par délégation
La Directrice de la DFVU**



Catherine JOLY

**UNIVERSITE DE RENNES 1
LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE RENNES 1**

**VU la loi n°2007-1199 du 10 août 2007
Vu l'arrêté du 8 avril 2013
VU la proposition du Doyen de la Faculté
des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques**

**COMPOSITION DU JURY
DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN PHARMACIE**

Filière officine (6^{ème} année)

Article 1 :

Sur proposition du Doyen, le Président de l'Université arrête ci-après la liste des membres du jury :

Président :

Madame LOHEZIC-LE DEVEHAT Françoise Maître de conférences

Membres :

Madame	ANINAT Caroline	Maître de conférences
Monsieur	CORBEL Jean-Charles	Maître de conférences
Madame	DAVOUST Noëlle	Professeur Associé de pharmacie
Madame	DION Sarah	Maître de conférences
Monsieur	LURTON Yves	pharmacien au CHRU de Rennes

Pour l'année universitaire 2018-2019

Article 2 :

En cas de modification dans la composition du jury, un nouvel arrêté devra être pris pour nommer le(s) nouveau(x) membre(s).

Fait à Rennes, le 28 novembre 2018

P/Le Président et par délégation
La Directrice de la DFVU



Catherine JOLY

La responsable du service
Scolarité Santé



Valérie ROGER-UBÉDA

UNIVERSITE DE RENNES 1
LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE RENNES 1

VU la loi n°2007-1199 du 10 août 2007
Vu l'arrêté du 8 avril 2013
VU la proposition du Doyen de la Faculté
Des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques

COMPOSITION DU JURY
DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN PHARMACIE

Stage industriel (6ème année)

Article 1 :

Sur proposition du Doyen, le Président de l'Université arrête ci-après la liste des membres du jury :

Président :

Madame SPARFEL-BERLIVET Lydie Professeur d'Université

Membres :

Monsieur BRUYERE Arnaud Maître de Conférences
Monsieur LEVOIN Nicolas Intervenant Extérieur

Pour l'année universitaire 2018-2019

Article 2 :

En cas de modification dans la composition du jury, un nouvel arrêté devra être pris pour nommer le(s) nouveau(x) membre(s).

Fait à Rennes, le 30 avril 2019

P/Le Président et par délégation
La Directrice de la DFVU


Catherine JOLY

**UNIVERSITE DE RENNES 1
LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE RENNES 1**

VU la loi n°2007-1199 du 10 août 2007
Vu l'arrêté du 8 avril 2013
VU la proposition du Doyen de la Faculté
des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques

**COMPOSITION DU JURY
DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN PHARMACIE**

Examen de stage officinal (6^{ème} année)

Article 1 :

Sur proposition du Doyen, le Président de l'Université arrête ci-après la liste des membres du jury :

Président :

Monsieur DOLLO Gilles Maître de Conférences-Praticien Hospitalier

Membres :

Monsieur	BATALLA Jean-François	Pharmacien
Madame	BRANDHONNEUR Nolwenn	Maître de Conférences
Monsieur	CORBEL Jean-Charles	Maître de Conférences
Madame	DAVOUST Noëlle	Professeur Associé
Madame	MERCIER-JOULIE Elisabeth	Pharmacien
Madame	POTIN Sophie	Maître de Conférences-Praticien Hospitalier
Madame	RUPIN Catherine	Pharmacien

Pour l'année universitaire 2018-2019

Article 2 :

En cas de modification dans la composition du jury, un nouvel arrêté devra être pris pour nommer le(s) nouveau(x) membre(s).

Fait à Rennes, le 23 octobre 2018

**P/Le Président et par délégation
La Directrice de la DFVU**



Catherine JOLY

**UNIVERSITE DE RENNES 1
LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE RENNES 1**

**VU la loi n°2007-1199 du 10 août 2007
VU la proposition du Doyen de la Faculté
des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques**

**COMPOSITION DU JURY
DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN PHARMACIE**

MOBILITE INTERNATIONALE

Article 1 :

Sur proposition du Doyen, le Président de l'Université arrête ci-après la liste des membres du jury :

Président :

Monsieur	HITTI Eric	Maître de Conférences
----------	------------	-----------------------

Membres :

Monsieur	VERNHET Laurent	Professeur des Universités
Madame	ASBASQ PAOFAL Marie Laurence	Maître de Conférences
Monsieur	CORBEL Jean-Charles	Maître de Conférences

Pour l'année universitaire 2018-2019

Article 2 :

En cas de modification dans la composition du jury, un nouvel arrêté devra être pris pour nommer le(s) nouveau(x) membre(s).

Fait à Rennes, le 23 octobre 2018

**P/Le Président et par déléguation
La Directrice de la DFVU**


Catherine JOLY

**UNIVERSITE DE RENNES I
LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE RENNES I**

**VU la loi n°2007-1199 du 10 août 2007
VU la proposition du Doyen de la Faculté
des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques**

**COMPOSITION DU JURY
DIPLOME D'UNIVERSITE**

PHARMACIEN ORTHESISTE

Article 1 :

Sur proposition du Doyen, le Président de l'Université arrête ci-après la liste des membres du jury :

Président :

Monsieur

CORBEL Jean-Charles

Maître de conférences

Membres :

Monsieur

GALLIEN Philippe

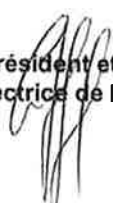
Médecin Pôle St-Hélier

Pour l'année universitaire 2018-2019

Article 2 :

En cas de modification dans la composition du jury, un nouvel arrêté devra être pris pour nommer le(s) nouveau(x) membre(s).

Fait à Rennes, le 23 octobre 2018


P/Le Président et par délégation
La Directrice de la DFVU

Catherine JOLY

**UNIVERSITE DE RENNES I
LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE RENNES I**

**VU la loi n°2007-1199 du 10 août 2007
VU la proposition du Doyen de la Faculté
des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques**

**COMPOSITION DU JURY
DIPLOME D'UNIVERSITE**

AROMATHERAPIE : connaissance des Huiles essentielles et applications

Article 1 :

Sur proposition du Doyen, le Président de l'Université arrête ci-après la liste des membres du jury :

Président :

Monsieur BOUSTIE Joël Professeur des Universités

Membres :

Monsieur BUREAU Loïc Professeur Associé
Monsieur DAVENNE Dominique Intervenant extérieur

Pour l'année universitaire 2018-2019

Article 2 :

En cas de modification dans la composition du jury, un nouvel arrêté devra être pris pour nommer le(s) nouveau(x) membre(s).

Fait à Rennes, le 23 octobre 2018

**P/Le Président et par délégation
La Directrice de la DFVU**


Catherine JOLY

**UNIVERSITE DE RENNES I
LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE RENNES I**

**VU la loi n°2007-1199 du 10 août 2007
VU la proposition du Doyen de la Faculté
des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques**

COMPOSITION DU JURY
Diplôme Sciences, Technologies, Santé
Mention Nutrition et Sciences des Aliments (N.S.A)
Parcours Ingénierie en nutraceutique

M2

Article 1 :

Sur proposition du Doyen, le Président de l'Université arrête ci-après la liste des membres du jury :

Président :

Monsieur

BUREAU Loïc

Professeur Associé

Membres :

Madame

BEGRICHE Karima

Maître de Conférences

Madame

CHOLLET-KRUGLER Marylène

Maître de Conférences

Madame

HALL Jane

Scelva

Madame

TOMASI Sophie

Professeur des Universités


Pour l'année universitaire 2018-2019

Article 2 :

En cas de modification dans la composition du jury, un nouvel arrêté devra être pris pour nommer le(s) nouveau(x) membre(s).

Fait à Rennes, le 23 octobre 2018

**P/Le Président et par délégation
La Directrice de la DFVU**



Catherine JOLY